



PRÉFET DE LA CÔTE-D'OR

*Cabinet du Préfet
Service régional et départemental
de la Communication Interministérielle*

23 juin 2017

COMMUNIQUE DE PRESSE

Gestion de la canicule dans le département de la Côte-d'Or Levée du niveau 3 "alerte canicule"

Météo France prévoit dans le département une baisse sensible des températures à partir de ce jour, qui sera plus prononcée à partir de demain samedi 24 juin 2017.

Les indices sanitaires ne faisant pas apparaître de tension particulière, la préfète de la Côte-d'Or décide la levée du niveau 3 "alerte canicule" à compter de ce jour.

Toutefois, la chaleur étant encore marquée, elle vous rappelle les comportements à adopter dans ces circonstances :

- évitez de sortir aux heures les plus chaudes (11h – 16h)
- évitez les activités extérieures nécessitant des dépenses d'énergie trop importantes (sports, jardinage, bricolage...)
- maintenez les habitations fraîches (fermez les fenêtres et les volets la journée ouvrez les le soir et la nuit)
- buvez régulièrement et, sans attendre d'avoir soif
- rafraîchissez-vous et mouillez-vous le corps plusieurs fois par jour
- pensez à donner régulièrement de vos nouvelles à vos proches et, dès que nécessaire, osez demander de l'aide.

Une attention toute particulière sera portée aux nourrissons et aux jeunes enfants ainsi qu'aux personnes âgées ou handicapées.